

PS/ je vous précise que cette expertise est disponible sur la plateforme OPALEXE ; aussi, je vous remercie de bien vouloir faire le nécessaire selon les directives jointes, ceci afin de pouvoir communiquer à l'avenir uniquement via ce dispositif de dématérialisation, procédure déjà initiée par nombreux de vos confrères, y compris dans la présente expertise. Il conviendra de m'en prévenir afin que vos droits vous soient ouverts. Vous prendrez connaissance de la convention passée avec le CNB.